



► Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Troisième édition Estimations actualisées et analyses

29 avril 2020

Principaux enseignements

Fermeture des lieux de travail et des entreprises

- La part des travailleurs vivant dans des pays où la fermeture des lieux de travail est recommandée ou obligatoire a reculé de 81 à 68 pour cent au cours des deux dernières semaines, essentiellement du fait de la levée des fermetures en Chine. La situation s'est détériorée ailleurs.
- Actuellement (au 22 avril), 81 pour cent des employeurs et 66 pour cent des travailleurs indépendants¹ vivent et travaillent dans des pays concernés par la fermeture recommandée ou obligatoire des lieux de travail, avec de graves répercussions sur les revenus et les emplois.

Pertes d'heures de travail au premier semestre 2020

- Selon le modèle de prévision immédiate du BIT, les heures de travail dans le monde ont diminué au premier trimestre 2020 d'environ 4,5 pour cent (ce qui équivaut à environ 130 millions d'emplois à plein temps, sur la base d'une durée hebdomadaire de 48 heures) par rapport à la situation d'avant la crise (quatrième trimestre 2019).
- Au deuxième trimestre, le total des heures de travail dans le monde devrait être de 10,5 pour cent inférieur à celui du trimestre précédant la crise. Cela équivaut à 305 millions d'emplois à plein temps, ce qui représente une nette détérioration par rapport à la précédente estimation du BIT de 195 millions

pour le deuxième trimestre. Cette évolution est principalement due à la prolongation et à l'extension des mesures de confinement.

- Si la situation s'est aggravée pour tous les grands ensembles régionaux, les estimations indiquent que les Amériques (12,4 pour cent) et l'Europe et l'Asie centrale (11,8 pour cent) vont connaître les plus grandes pertes d'heures de travail. En ce qui concerne les groupes de revenus, les pays à revenu intermédiaire inférieur devraient enregistrer les taux d'heures perdues les plus élevés, à 12,5 pour cent, mais l'impact est comparable dans les pays ayant des niveaux de revenu différents.

Les entreprises en danger

- Si l'on additionne les employeurs et les travailleurs indépendants, quelque 436 millions d'entreprises des secteurs les plus touchés à travers le monde sont actuellement confrontées à des risques élevés de graves perturbations.
- Plus de la moitié d'entre elles – quelque 232 millions – se trouvent dans le commerce de gros et de détail, actuellement l'un des secteurs les plus touchés à l'échelle mondiale. Les travailleurs indépendants représentent 45 pour cent de l'emploi dans ce secteur.
- Les travailleurs indépendants et les petites entreprises représentent ensemble plus de 70 pour cent de l'emploi mondial dans le commerce de détail et près de 60 pour cent dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, illustrant la grande

¹ Les travailleurs indépendants sont les travailleurs qui, travaillant pour leur propre compte ou avec un ou plusieurs partenaires, occupent le type d'emploi défini comme «emplois indépendants» et qui n'ont pas engagé de manière continue des salariés pour travailler pour eux. Voir <https://ilostat.ilo.org/resources/methods/description-employment-by-status/>.

vulnérabilité de ces secteurs dans la crise économique actuelle.

Économie informelle

- **Figurant parmi les plus vulnérables sur le marché du travail, près de 1,6 milliard de travailleurs de l'économie informelle sont considérablement affectés** par les mesures de confinement et/ou travaillent dans les secteurs les plus touchés.
- **On estime que le premier mois de crise a abouti à une baisse des revenus des travailleurs informels** de 60 pour cent à l'échelle mondiale. Par région, c'est en Afrique et en Amérique latine que la baisse attendue est la plus forte, 81 pour cent. Concernant les groupes de revenu, c'est 82 pour cent dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire inférieur, 28 pour cent dans les pays à revenu

intermédiaire supérieur et **76 pour cent dans les pays à revenu élevé.**

- En outre, le taux de **pauvreté relative**, qui se définit par la proportion de travailleurs dont le salaire mensuel tombe au-dessous de 50 pour cent du revenu médian de la population, devrait augmenter de presque **34 points de pourcentage pour les travailleurs informels dans le monde**, variant de **21 points de pourcentage dans les pays à revenu intermédiaire supérieur à 56 points de pourcentage dans les économies à revenu intermédiaire inférieur.**

L'OIT prône des réponses politiques urgentes et d'ampleur pour protéger à la fois les entreprises, notamment les petites entreprises, et les travailleurs, en particulier ceux qui travaillent dans l'économie informelle.

Contexte: Le confinement continue d'avoir de graves répercussions sur les entreprises et les travailleurs du monde entier

Pire crise mondiale depuis la deuxième guerre mondiale, la pandémie de COVID-19 continue d'affecter gravement la santé publique et cause des perturbations sans précédent dans les économies et les marchés du travail. Depuis la parution de la deuxième édition de l'Observatoire de l'OIT le 7 avril, les infections au COVID-19 ont plus que doublé dans le monde, pour atteindre près de 2,6 millions le 22 avril 2020, tandis que le nombre de décès avait plus que triplé, approchant les 180 000 à l'échelle mondiale².

La pandémie évolue et, avec elle, les mesures prises par les gouvernements pour y faire face. La deuxième édition de l'Observatoire de l'OIT constatait qu'au 1^{er} avril 2020 81 pour cent de tous les travailleurs vivaient dans des pays où existent des mesures de fermeture obligatoire ou recommandée des lieux de travail. Les toutes dernières estimations du BIT montrent que cette proportion a diminué

jusqu'à une proportion (encore frappante) de 68 pour cent. Ce déclin est principalement imputable à la levée des fermetures de lieux de travail en Chine début avril³. Cependant, la situation s'est aggravée ailleurs, et 64 pays supplémentaires ont adopté des mesures de fermeture recommandée ou obligatoire depuis le 1^{er} avril, pour la plupart en Afrique, en Europe et Asie centrale, et dans les Amériques.

Environ 68 pour cent de la main-d'œuvre totale dans le monde, y compris 81 pour cent des employeurs et 66 pour cent des travailleurs indépendants, se trouvent actuellement dans des pays confrontés à la fermeture, recommandée ou obligatoire, des lieux de travail (figure 1 et tableau 1 en annexe). Dans les pays à revenu intermédiaire inférieur, la quasi-totalité des employeurs et des travailleurs indépendants sont concernés, puisque ce sont des économies où le niveau d'informalité est élevé et les moyens budgétaires et les marges de manœuvre politique limités pour répondre aux besoins de ces entreprises et de ces travailleurs indépendants.

La fermeture des lieux de travail a des répercussions graves et immédiates sur les activités courantes des entreprises et les expose

2 Voir <https://gisanddata.maps.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/bda7594740fd40299423467b48e9ecf6>.

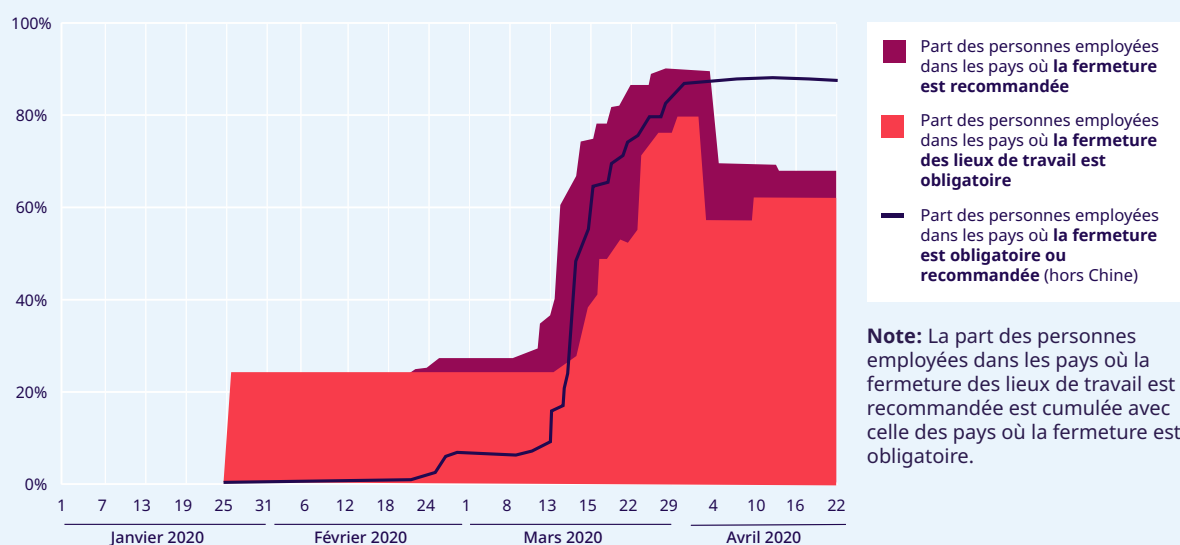
3 Selon la dernière version de « The Oxford COVID-19 Government Response Tracker », le 3 avril la fermeture des lieux de travail n'était plus obligatoire en Chine mais recommandée, et le 9 avril la recommandation a été totalement levée.

à un risque élevé d'insolvabilité. Même une fois les mesures de confinement levées, les entreprises et les travailleurs indépendants ayant survécu vont continuer d'affronter des difficultés, puisque la reprise devrait être lente et incertaine. Pour ceux qui participent aux chaînes d'approvisionnement mondiales, des perturbations sont probables le long des liens en amont et en aval de la chaîne, parce que

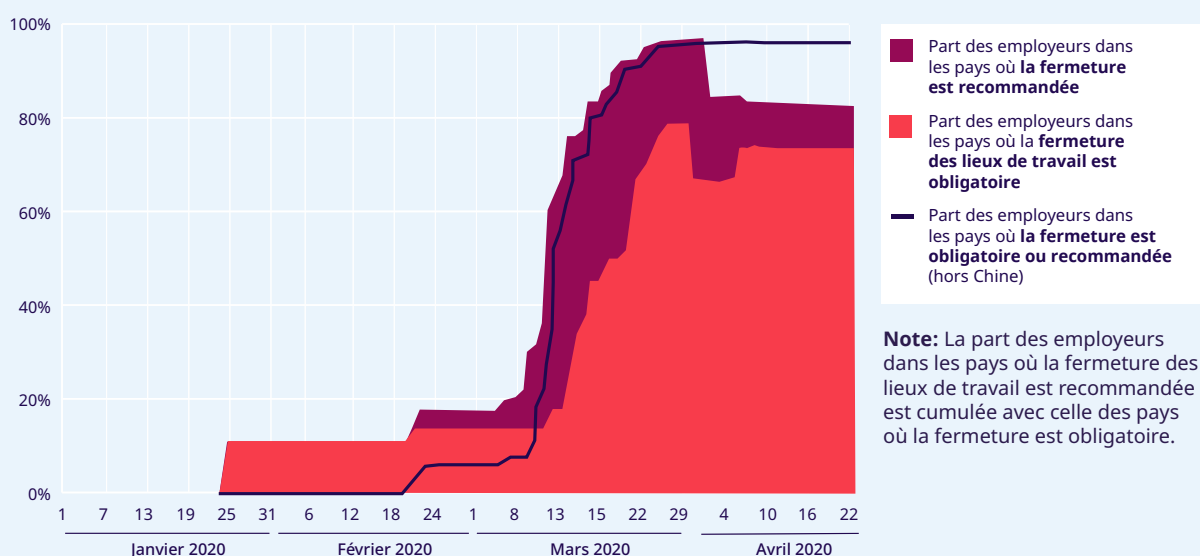
d'autres pays restent confrontés à une réduction de leur activité économique. Le redémarrage des entreprises nécessitera des ajustements importants ayant une incidence financière, notamment pour sécuriser l'environnement de travail. Si elles ne font pas l'objet de politiques efficaces, ces nouvelles exigences risquent de peser lourdement sur les entreprises.

► Figure 1. Effets des fermetures recommandée et obligatoire des lieux de travail (au 22 avril 2020)

(A) L'emploi dans les pays où la fermeture des lieux de travail est recommandée ou obligatoire

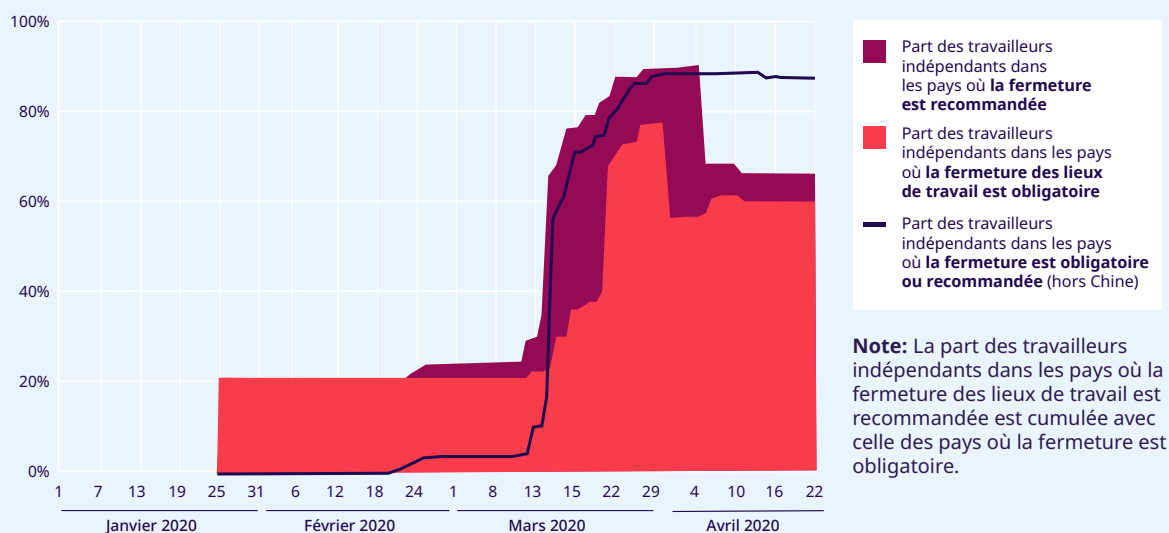


(B) Les employeurs dans les pays où la fermeture des lieux de travail est recommandée ou obligatoire



Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019, et «The Oxford COVID-19 Government response Tracker».

(C) Les travailleurs indépendants dans les pays où la fermeture des lieux de travail est recommandée ou obligatoire



Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019, et «The Oxford COVID-19 Government response Tracker».

Des pertes d'heures de travail sans précédent au premier semestre 2020

La crise provoque une réduction sans précédent de l'activité économique et du temps de travail.

L'estimation des heures perdues pour le premier trimestre s'élève à 4,5 pour cent (ce qui équivaut à environ 130 millions d'emplois à plein temps, pour une durée hebdomadaire de 48 heures), par rapport au niveau d'avant la crise (au quatrième trimestre 2019). Cette estimation présente un fort degré d'incertitude: si des enquêtes sur la main-d'œuvre pour le premier trimestre sont disponibles pour certains pays, pour d'autres les données sont incomplètes et, pour beaucoup de pays, aucune donnée n'est disponible.

La baisse estimée de l'activité professionnelle au premier trimestre 2020 est inégale dans les différentes régions. Si le nombre d'heures travaillées pendant le premier trimestre de l'année a diminué de 6,5 pour cent en Asie et dans le Pacifique (entraîné par une chute de 11,6 pour cent en Asie de l'Est)

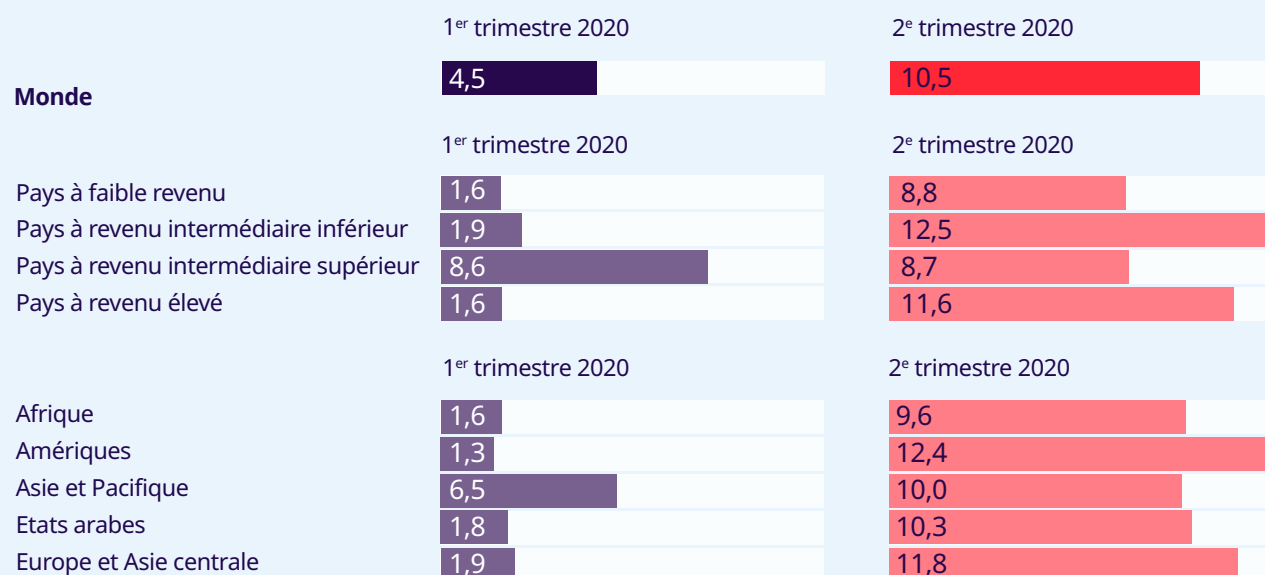
par rapport au dernier trimestre 2019, toutes les autres grandes régions ont enregistré des baisses d'au moins 2 pour cent. Ce profil du marché du travail est étroitement lié à la chronologie des épidémies et aux mesures de distanciation sociale associées dans les différentes régions du monde. Les tendances mondiales concernant les heures perdues au premier trimestre 2020 sont déterminées en grande partie par l'énorme impact du COVID-19 en Chine pendant cette période.

La baisse du temps de travail au deuxième trimestre devrait être encore plus forte que l'estimation d'origine. Selon les estimations au 22 avril 2020, le total des heures travaillées au deuxième trimestre devrait être de 10,5 pour cent inférieur à celui du dernier trimestre avant la crise. Ce qui équivaut à 305 millions d'emplois à plein temps, en nette hausse par rapport à la précédente estimation du BIT de 195 millions (soit des pertes d'heures travaillées de 6,7 pour cent)⁴. En plus de la mise à disposition de nouvelles données pour les trois premières semaines du deuxième trimestre, deux facteurs principaux ont contribué à cette révision majeure. Premièrement,

⁴ Les chiffres supérieurs à 50 millions sont arrondis aux 5 millions les plus proches, les chiffres inférieurs à ce seuil sont arrondis au million le plus proche. Les pertes d'emploi en équivalent plein temps sont présentées pour illustrer l'ampleur des estimations des heures perdues. Elles s'interprètent comme l'estimation des réductions des heures de travail, si ces réductions étaient supportées exclusivement et intégralement par un sous-ensemble de travailleurs à plein temps et que le reste des travailleurs ne subissait aucune réduction d'heures. Les chiffres ne doivent pas être interprétés comme le nombre d'emplois effectivement perdus, ni comme une hausse du chômage.

► **Figure 2. Baisse estimée du nombre total d'heures travaillées**

Baisse estimée en pourcentage du total d'heures travaillées par rapport à la base de référence d'avant la crise (4^e trimestre 2019, avec ajustement saisonnier)



Source: Modèle de prévision immédiate du BIT; voir annexe technique 1a.

la prolongation et l'extension de mesures de confinement strictes dans de nombreux pays où ces mesures étaient déjà en place ont provoqué un impact cumulé sur l'activité professionnelle. Deuxièmement, de nouveaux pays ont mis en œuvre des mesures de confinement plus strictes, y compris la fermeture obligatoire des lieux de travail.

D'un point de vue régional, bien que la conjoncture se soit détériorée pour tous les grands ensembles régionaux, les nouvelles estimations indiquent que la plus forte chute se produit dans les Amériques et en Europe et Asie centrale.

Dans les Amériques, la perte d'heures de travail au deuxième trimestre devrait atteindre 12,4 pour cent par rapport au niveau d'avant la crise. En Europe et en Asie centrale, la baisse est dorénavant estimée à 11,8 pour cent. Les estimations concernant le reste des régions suivent de près, toutes supérieures à 9,5 pour cent. Parmi les groupes de revenu, les pays à revenu intermédiaire inférieur devraient enregistrer le plus fort taux d'heures perdues, avec 12,5 pour cent, mais l'impact est comparable dans tous les groupes de revenu. L'omniprésence d'heures perdues au deuxième trimestre contraste clairement avec la situation au premier trimestre 2020, quand l'Asie de l'Est représentait près des trois quarts du total

des heures perdues. A noter que l'Asie de l'Est est la seule région où l'on attende une reprise des heures travaillées au deuxième trimestre de cette année. Cependant, les heures travaillées dans la région devraient rester à 7,2 pour cent au-dessous du niveau correspondant au quatrième trimestre 2019.

L'augmentation finale du chômage mondial pour l'année 2020 dépendra en grande partie de l'évolution de l'économie mondiale au cours du second semestre et de l'efficacité avec laquelle les mesures politiques sauront préserver les emplois existants et dynamiser la demande de main-d'œuvre quand la phase de reprise aura commencé.

Les entreprises en danger: identifier l'impact du COVID-19

La deuxième édition de l'Observatoire de l'OIT présentait des estimations des «travailleurs à risque» basées sur une identification des secteurs les plus vulnérables à une forte baisse de la production, liée aux mesures prises pour endiguer la propagation du virus. Sur la base de données économiques et financières en temps réel, les secteurs les plus touchés étaient les services d'hébergement et de

restauration, l'industrie, le commerce de gros et de détail, l'immobilier et les activités commerciales. Cette nouvelle édition de l'Observatoire adopte une approche similaire pour identifier les **entreprises en danger**. En plus de la distribution sectorielle des entreprises, l'analyse prend aussi en compte le statut dans l'emploi (employeurs et travailleurs à leur propre compte), ainsi que les proportions relatives d'emploi dans les petites entreprises.

Environ 47 millions d'employeurs, représentant quelque 54 pour cent de l'ensemble des employeurs dans le monde, gèrent des entreprises dans les secteurs les plus touchés, à savoir l'industrie, l'hôtellerie et la restauration, le commerce de gros et de détail, et l'immobilier et les activités commerciales (tableau 1). Par ailleurs, **389 millions de travailleurs indépendants** sont également engagés dans ces quatre secteurs. Si l'on additionne les employeurs et les travailleurs indépendants, **436 millions d'entreprises** dans le monde opèrent et travaillent dans les secteurs les plus touchés.

Plus de la moitié de ces entreprises – quelque 232 millions – sont actives dans le commerce de gros et de détail. Les travailleurs indépendants représentent 45 pour cent de l'emploi total dans ce secteur, tandis que les microentreprises (de 2 à 9 employés) représentent 25 pour cent de tous les travailleurs du secteur (voir tableau 1).

De surcroît, 111 millions d'entreprises dans l'industrie manufacturière, 51 millions dans l'hôtellerie et la restauration et 42 millions dans l'immobilier et les autres activités commerciales sont actuellement confrontées à un environnement économique extraordinairement difficile, avec des répercussions majeures sur les possibilités d'emploi. Cumulés, ces quatre secteurs représentent plus de 30 pour cent du PIB en moyenne⁵.

Les travailleurs indépendants et les microentreprises représentent ensemble environ 70 pour cent de l'emploi total dans le commerce de détail et près de 60 pour cent dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, reflétant la grande vulnérabilité de ces secteurs à la crise économique actuelle. Si, dans le monde entier, les petites entreprises jouent un rôle majeur de pourvoyeuses d'emplois, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire⁶, elles ont souvent des difficultés d'accès au crédit, ont peu d'actifs et sont les moins susceptibles de bénéficier des mesures fiscales générales et des plans de relance relatifs à la crise actuelle. Comme on l'avait constaté après la crise financière mondiale, le nombre de petites entreprises dans les économies avancées devrait diminuer en raison des nombreuses faillites suite à la pandémie de COVID-19. De plus, il faudra beaucoup de temps pour rétablir le niveau d'investissement et d'activité des entreprises puisque la reprise devrait être lente.

► **Table 1. L'impact de la crise sur les entreprises (employeurs et travailleurs indépendants) dans les secteurs les plus touchés**

Secteur économique	Impact de la crise sur la production économique	Situation de l'emploi de référence (estimations mondiales pour 2020 avant le COVID-19)				
		Employeurs (en millions)	Travailleurs indépendants (en millions)	Part des travailleurs indépendants dans l'emploi total (en %)	Part des employés d'entreprises de 2 à 9 salariés dans l'emploi total (en %)	Part des employés d'entreprises de plus de 10 salariés dans l'emploi total (en %)
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Élevé	21	211	45	25	30
Activités de fabrication	Élevé	12	99	19	15	66
Activités d'hébergement et de restauration	Élevé	7	44	29	29	41
Activités immobilières; activités administratives et commerciales	Élevé	7	35	21	23	56

⁵ Simple moyenne des parts de valeur ajoutée par secteur.

⁶ BIT: *Small Matters – Global evidence on the contribution to employment by the self-employed, micro-enterprises and SMEs* (Genève, 2019), disponible à l'adresse https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_723282/lang-en/index.htm.

Arts, spectacles et loisirs et autres activités de services	Moyen-élevé	4	57	30	31	39
Transport, entreposage et communication	Moyen-élevé	4	76	31	19	50
Construction	Moyen	9	103	38	26	36
Activités d'assurances et financières	Moyen	1	3	6	11	83
Activités extractives	Moyen	<1	3	28	14	58
Agriculture, sylviculture et pêche	Faible-moyen	19	470	55	30	15
Santé et action sociale	Faible	2	11	7	14	79
Éducation	Faible	1	7	5	14	81
Services publics	Faible	<1	3	10	13	77
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	Faible	<1	0	2	8	90

Note: Évaluation du BIT des données financières en temps réel, données de référence d'ILOSTAT sur la distribution de l'emploi par secteur (CITI, révision 4) et microdonnées harmonisées du BIT. Les chiffres pour les employeurs et les travailleurs indépendants sont basés sur les données des enquêtes nationales sur les ménages réalisées dans 114 pays représentant 66 pour cent de l'emploi mondial. Pour la taille des entreprises, les chiffres sont basés sur les données des enquêtes nationales sur les ménages réalisées dans 134 pays représentant 78 pour cent de l'emploi mondial. Elles sont extrapolées pour l'emploi mondial de 2020 par secteur. Voir la deuxième édition de l'Observatoire de l'OIT pour plus de détails sur la classification des secteurs à l'adresse https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/WCMS_740982/lang-fr/index.htm.

Les travailleurs et les entreprises de l'économie informelle sont les plus vulnérables

Comme l'indique la deuxième édition de l'Observatoire de l'OIT, plus de 2 milliards de personnes dans le monde travaillent dans l'économie informelle⁷ dans des emplois qui se caractérisent par l'absence de protection de base, y compris de couverture sociale. Elles ont souvent un accès limité aux services de santé et n'ont pas de revenu de remplacement en cas de maladie ou de confinement. La plupart d'entre elles n'ont aucune possibilité de travailler à distance, depuis chez elles. Rester à la maison veut dire perdre leur emploi et, sans salaire, elles ne peuvent pas manger.

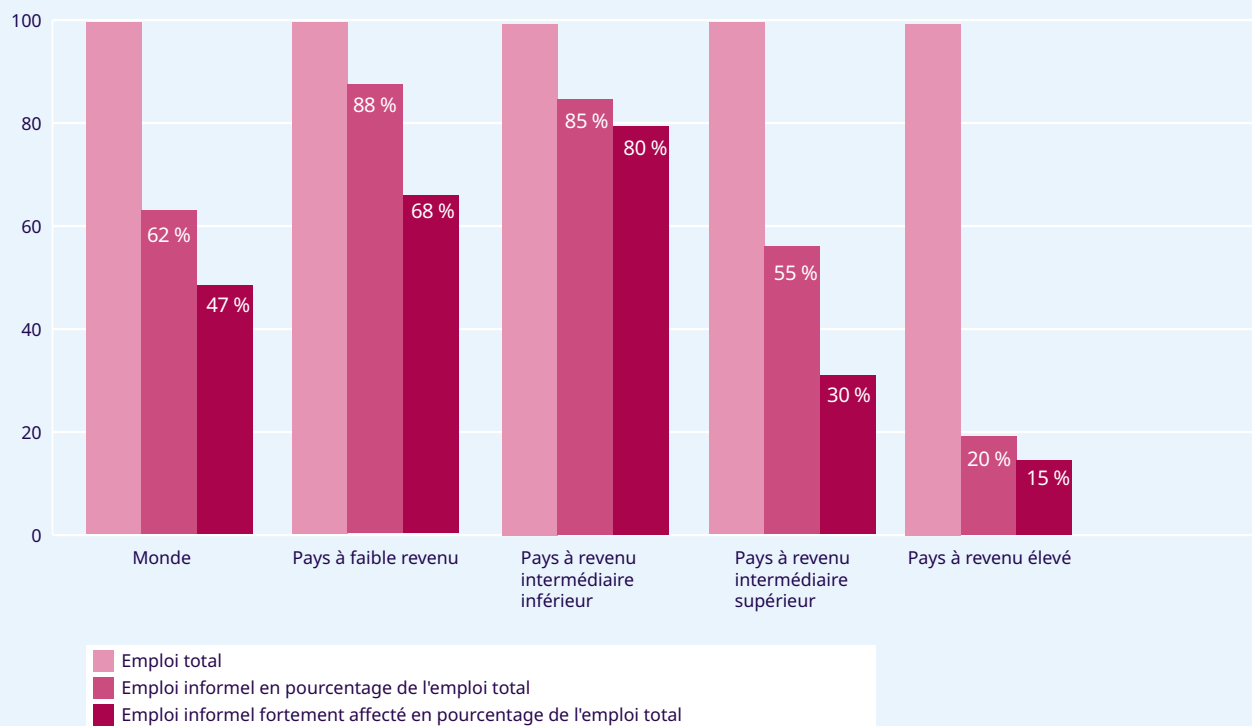
Au 22 avril 2020, près de 1,1 milliard de travailleurs de l'économie informelle vivent et travaillent dans des pays en situation de confinement total

et 304 millions supplémentaires dans des pays en situation de confinement partiel (tableau A2). Ensemble, ces travailleurs représentent 67 pour cent de l'emploi informel.

Si l'on prend en compte les effets supplémentaires du risque sectoriel (comme souligné dans la précédente section), du statut d'emploi, de la taille des entreprises et des différents niveaux de confinement (total, partiel et faible), on parvient à une estimation encore plus élevée de l'impact du COVID-19 sur les travailleurs de l'économie informelle. **Cette estimation suggère que près de 1,6 milliard de travailleurs de l'économie informelle, représentant 76 pour cent de l'emploi informel dans le monde, sont fortement affectés** par les mesures de confinement et/ou travaillent dans les secteurs les plus durement touchés (figure 3). La quasi-totalité de ces travailleurs (plus de 95 pour cent) travaillent dans des unités de moins de 10 salariés (tableau A3).

⁷ Les estimations de l'emploi informel suivent la définition harmonisée du BIT. Les employés sont considérés comme employés de manière informelle si leur employeur ne cotise pas à la sécurité sociale en leur nom ou, en cas de réponse manquante à la question de l'enquête sur les ménages sur le fait que l'employeur cotise, s'ils ne bénéficient pas de congés annuels ni de congés de maladie. Les employeurs et les travailleurs pour leur propre compte sont dans l'emploi informel s'ils gèrent des entreprises (ou unités économiques) dans le secteur informel (entreprises privées non constituées en société, sans système comptable formel ou non enregistrées auprès des autorités nationales compétentes). Les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale sont par définition employés de manière informelle, qu'ils travaillent dans des entreprises du secteur formel ou informel.

► Figure 3. Les travailleurs de l'économie informelle: combien sont gravement touchés?



Note: Estimations basées sur l'analyse des données d'enquêtes nationales auprès des ménages dans 129 pays représentant 90 pour cent de l'emploi mondial. Extrapolées pour l'emploi mondial de 2020 et par secteur. L'emploi total (représenté en pourpre clair) est utilisé comme base de référence (100 pour cent) pour chaque groupe de revenu des pays. L'emploi informel total est représenté en pourpre (2 milliards de travailleurs de l'économie informelle). Les travailleurs de l'économie informelle qui ont été gravement affectés par la crise sont représentés en pourpre foncé (1,56 milliard au total). Ces travailleurs informels fortement affectés se trouvent dans des pays où les lieux de travail sont fermés et/ou travaillent dans des secteurs à risque (voir annexe technique 2). La proportion des travailleurs informels gravement affectés est donnée par comparaison entre les zones en pourpre et pourpre foncé). Les informations par secteurs, classés par niveau de risque, et par taille d'entreprises, sont disponibles dans le tableau A3.

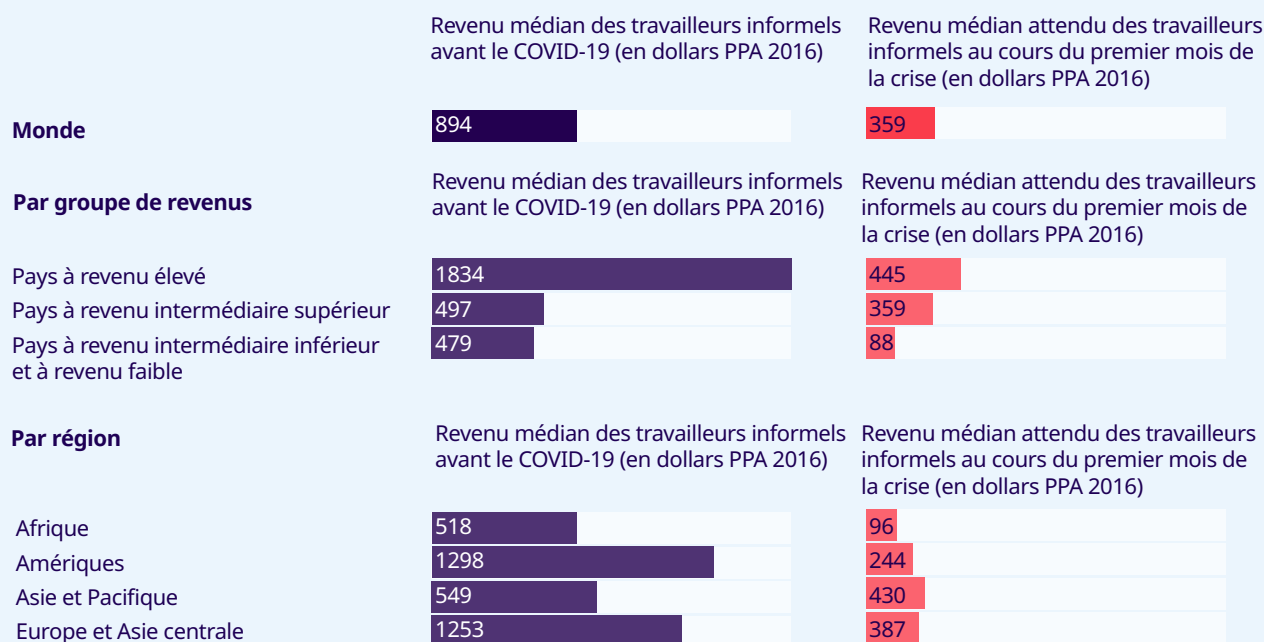
Parmi les travailleurs de l'économie informelle gravement affectés par la crise, les femmes sont surreprésentées dans les secteurs à haut risque: 42 pour cent des femmes travaillent dans ces secteurs, contre 32 pour cent des hommes (figure A2).

Les pertes de revenu pour les travailleurs de l'économie informelle seront probablement massives. Les estimations du BIT montrent que le revenu mensuel des travailleurs informels devrait diminuer au cours du premier mois de crise, de 60 pour cent à l'échelle mondiale, 28 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, 82 pour cent dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur et 76 pour cent dans les pays à revenu élevé (tableau 2). Le chiffre élevé pour les pays à revenu élevé illustre le fait que ce groupe inclut de grandes économies où l'informalité est importante et qui ont adopté des politiques de confinement total. Le chiffre plus faible pour les pays à revenu intermédiaire supérieur s'explique en grande partie par le fait que ce groupe comprend moins de pays ayant pris des mesures de confinement total ou

partiel. Par région, la plus forte baisse attendue est de 81 pour cent, et concerne l'Afrique et l'Amérique latine.

Avec ce nouveau creusement des inégalités de revenu entre les travailleurs, une proportion encore plus forte de travailleurs de l'économie informelle sera laissée pour compte. Dans l'hypothèse où n'existe aucune source de revenus alternative, le manque à gagner entraînerait une augmentation du taux de pauvreté relative (définie comme la proportion de travailleurs dont le revenu mensuel est sous le seuil de 50 pour cent du revenu médian dans la population) pour les travailleurs informels et leur famille de presque 34 points de pourcentage à l'échelle mondiale; plus de 21 points de pourcentage dans les pays à revenu intermédiaire supérieur; environ 52 points dans les pays à revenu élevé et 56 points parmi les pays à revenu intermédiaire inférieur et à revenu faible (figure 4).

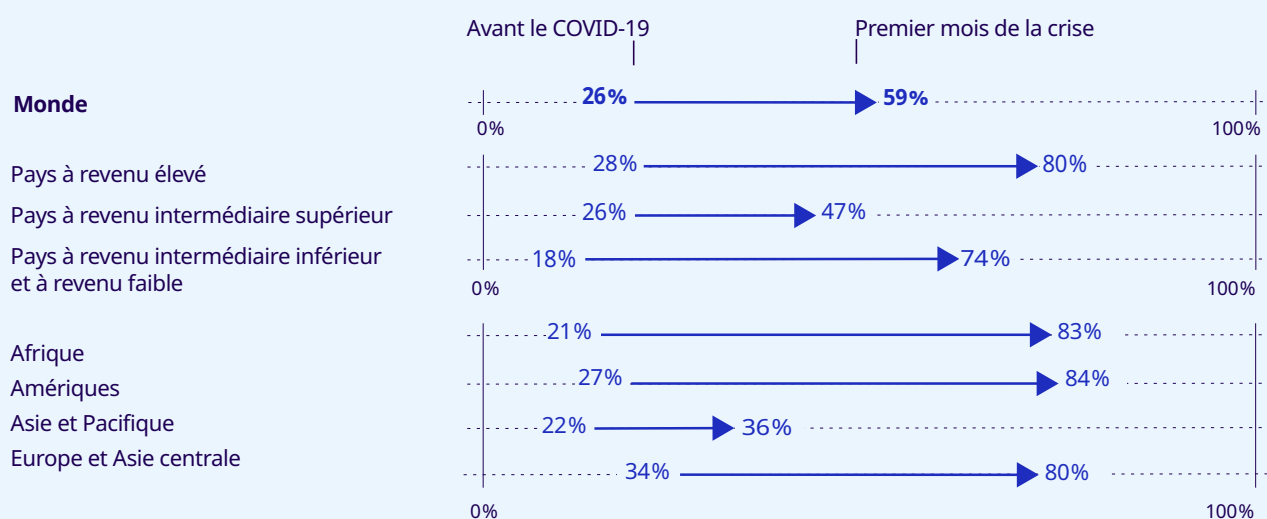
► **Figure 4.**
Les effets potentiels de la pandémie sur les revenus des travailleurs informels



Note: Les estimations sont basées sur les moyennes pondérées de 64 pays avec des données collectées sur un intervalle de temps compris entre 2016 et 2019. Les revenus comprennent les revenus des travailleurs à leur propre compte, les revenus autodéclarés des employeurs et les salaires des salariés. Les estimations ne prennent pas en compte les travailleurs familiaux non rémunérés auxquels on ne demande généralement pas de déclarer leurs gains monétaires. Quand c'est possible, les estimations englobent les revenus des emplois autres que l'emploi principal. Les valeurs en monnaie locale d'origine ont été converties en dollars constants à PPA 2016. Les pays couverts représentent 65 pour cent des personnes employées dans le monde et incluent les économies les plus peuplées dans chaque région. Aucune donnée n'est disponible pour les économies arabes.

Les effets potentiels de la pandémie sur les niveaux de pauvreté des travailleurs informels

Hausse attendue des taux de pauvreté relative des travailleurs informels



Note: Les estimations sont basées sur les moyennes pondérées de 64 pays avec des données collectées sur un intervalle de temps compris entre 2016 et 2019. Les revenus comprennent les revenus des travailleurs à leur propre compte, les revenus autodéclarés des employeurs et les salaires des salariés. Les estimations ne prennent pas en compte les travailleurs familiaux non rémunérés auxquels on ne demande généralement pas de déclarer leurs gains monétaires. Quand c'est possible, les estimations englobent les revenus des emplois autres que l'emploi principal. Les valeurs en monnaie locale d'origine ont été converties en dollars constants à PPA 2016. La pauvreté relative est définie comme la proportion de travailleurs dont les revenus mensuels sont tombés au-dessous de 50 pour cent du revenu mensuel médian. Les pays couverts représentent 65 pour cent des personnes employées dans le monde et incluent les économies les plus peuplées dans chaque région. Aucune donnée n'est disponible pour les économies arabes.

Réponses politiques: protéger à la fois les entreprises et l'emploi

Les entreprises et les travailleurs du monde entier ont besoin d'un soutien immédiat, d'ampleur inédite, sur tous les axes du cadre politique de l'OIT (voir figure 5).

Cette édition de l'Observatoire de l'OIT met en exergue l'urgence des mesures politiques à prendre pour protéger à la fois les entreprises, en particulier les petites entreprises, et les travailleurs, surtout ceux qui opèrent et travaillent dans l'économie informelle. S'inspirant du cadre politique de l'OIT, des mesures politiques efficaces doivent être élaborées en accordant une attention particulière aux enjeux suivants.

Le soutien aux entreprises et aux emplois doit s'orienter vers les plus vulnérables, afin d'atténuer les conséquences économiques et sociales de la période de confinement. Compte tenu de la vulnérabilité des petites entreprises et des travailleurs de l'économie informelle, les gouvernements doivent envisager toutes les options permettant de financer des mesures de soutien aux entreprises et à leurs employés et de fournir la protection sociale adéquate. Comme indiqué plus haut, un nombre important de travailleurs indépendants, de micro et petites entreprises et de personnes de l'économie informelle sont extrêmement vulnérables aux effets de la pandémie dans les pays en développement.

La coordination internationale des plans de relance est primordiale pour rendre la reprise

► Figure 5. Cadre politique: les quatre axes essentiels pour combattre le COVID-10 avec les normes internationales du travail

Axe 1

Stimuler l'économie et l'emploi

- Une politique budgétaire active
- Une politique monétaire conciliante
- Des prêts et un soutien financier à des secteurs spécifiques, y compris celui de la santé

Axe 2

Soutenir les entreprises, les emplois et les revenus

- Extension de la protection sociale pour tous
- Appliquer des mesures de maintien des emplois
- Accorder aux entreprises des aides notamment financières/impôts

Axe 3

Protéger les travailleurs sur leur lieu de travail

- Renforcement des mesures de sécurité et santé au travail
- Adaptation des régimes de travail (par exemple le télétravail)
- Empêcher la discrimination et l'exclusion
- Permettre l'accès à tous aux services de santé
- Extension de l'accès aux congés payés

Axe 4

S'appuyer sur le dialogue social pour trouver des solutions

- Renforcement des capacités et de la résilience des organisations d'employeurs et de travailleurs
- Renforcement des capacités des gouvernements
- Renforcement du dialogue social, des négociations collectives, des institutions et des procédures de dialogue social

mondiale plus efficace et plus durable. Comme l'a demandé le Secrétaire général des Nations Unies, la communauté internationale peut jouer un rôle décisif pour soutenir les pays dont la marge de manœuvre budgétaire est très limitée, en leur fournissant des liquidités et une assistance financière, et en allégeant ou en prorogeant le remboursement de la dette extérieure.⁸ Le soutien du G20 à la suspension temporaire du service de la dette bilatérale et multilatérale pour les pays à faible revenu est une avancée importante dans la bonne direction, tout comme l'allègement possible de la dette préconisé par le FMI et la Banque mondiale.

Pour être efficaces, les réponses doivent être rapides et souples. Une action politique rapide, basée sur les contextes spécifiques des pays (structure de la composition des entreprises, niveau d'informalité, etc.) sera essentielle à chaque phase de la crise du COVID-19: mesures de confinement et réduction de l'activité économique, redémarrage une fois que l'épidémie est sous contrôle, et reprise. Les politiques et les programmes doivent rester souples et résulter d'une consultation avec les partenaires sociaux et prévoir un suivi pour maintenir, ajuster et réduire progressivement les interventions, le cas échéant.

Les gouvernements doivent continuer à accélérer l'aide aux entreprises et aux travailleurs. Les gouvernements doivent privilégier la simplification et l'accélération des procédures pour accéder aux prestations de chômage, étendre le soutien aux travailleurs indépendants et faciliter l'accès des entreprises, et en particulier des petites entreprises et des entreprises informelles, au crédit et aux garanties de prêts. Dans la mesure du possible, il faut utiliser les canaux administratifs existants mais simplifiés, tels que les relations bancaires ou les régimes de sécurité sociale existants, afin de donner un accès rapide et efficace aux fonds de soutien.

Les politiques doivent donner la priorité à l'aide au revenu, tant pour les entreprises que les travailleurs, afin de maintenir l'activité économique, n'accordant une attention particulière aux entreprises qui sont le plus exposées au risque de faillite ainsi qu'aux travailleurs indépendants et aux travailleurs qui sont le plus susceptibles de tomber dans un chômage ou un sous-emploi de longue durée. Des dérogations temporaires ou un rééchelonnement des impôts et autres paiements doivent être mis en place pour préserver les moyens d'existence et prévenir les faillites. Des subventions temporaires aux entreprises pour couvrir les coûts de main-d'œuvre et l'extension des lignes de crédit et des garanties de prêt à des conditions avantageuses doivent être envisagées pour favoriser le maintien dans l'emploi. Jusqu'à présent, les dispositifs de chômage partiel aident les économies les plus

avancées à faire face à la baisse de la demande de main-d'œuvre, parce qu'ils permettent aux entreprises de préserver plus facilement leurs relations d'emploi et d'éviter des licenciements massifs.

Des réponses adaptées sont nécessaires pour atteindre et soutenir les petites entreprises, par des mesures combinées d'aide financière directe et de garanties de prêts pour éviter d'accabler les entreprises par trop d'endettement (à condition de garder le personnel). Il est donc essentiel de se préparer à identifier et à accroître les ressources financières pour faire face à la forte demande de lignes de crédit. Pour les petites entreprises, la microfinance et les institutions financières semi-informelles peuvent constituer un moyen efficace d'atteindre les entreprises et les travailleurs indépendants qui opèrent dans l'économie informelle.

L'aide au revenu pour les travailleurs et les entreprises opérant dans l'économie informelle est essentielle pour les empêcher de sombrer davantage dans la pauvreté. Comme il reste peu de temps pour concevoir de nouveaux dispositifs, il faut donner la priorité aux programmes qui fonctionnent bien et les développer, à l'instar des transferts en espèces, des allocations familiales et des programmes d'aide au logement et d'aide alimentaire. Dans de nombreux cas, des transferts en espèces, conditionnels et inconditionnels, peuvent être nécessaires pendant une période prolongée. Le soutien au revenu des travailleurs et des ménages pauvres peut être vital pour les entreprises, en particulier celles qui produisent des biens de consommation.

Dans la phase de redémarrage, les politiques devraient viser à fournir des informations pertinentes sur l'état des mesures de confinement et les stratégies de sortie. La sortie du confinement devrait s'appuyer sur le dialogue social pour s'assurer que la réouverture des lieux de travail se produise avec toutes les garanties de sécurité pour les travailleurs et les consommateurs. Dans de nombreux secteurs, les gouvernements devront coordonner la distribution des intrants de base aux entreprises et les aider à réorienter leur production vers le secteur de la santé et les produits et services essentiels.

D'importants investissements publics à long terme sont nécessaires pour dynamiser l'emploi et attirer l'investissement privé. Les gouvernements pourraient accélérer la croissance économique et stimuler l'emploi grâce à des mesures telles que les investissements publics à haute intensité de main-d'œuvre, les marchés publics accordant une préférence aux petites entreprises et des incitations fiscales pour favoriser l'approvisionnement local

⁸ Voir https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/un_policy_brief_on_debt_relief_and_covid_april_2020.pdf

des grandes entreprises. Les investissements dans l'amélioration des infrastructures physiques et sociales peuvent permettre un meilleur accès des entreprises aux approvisionnements et leur offrir de nouveaux débouchés, y compris des possibilités d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter.

Une reprise riche en emplois servira de base à une croissance durable et partagée. Comme indiqué plus haut, l'impact de l'épidémie sera probablement inégal, aggravant de manière significative les vulnérabilités et les inégalités existantes. Dans la phase de reprise, une plus grande attention devrait être accordée au renforcement des politiques d'emploi afin de soutenir les entreprises et les travailleurs, ainsi qu'à des institutions du marché du travail fortes et à des systèmes de protection sociale complets et correctement financés, y compris des politiques et des infrastructures de soins, qui interviennent automatiquement et de manière inclusive en cas de crise.

Les normes internationales du travail doivent former le cadre d'orientation des interventions à toutes les étapes du processus.

La recommandation n° 204 sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle⁹ et la recommandation n° 205 sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience¹⁰ s'appliquent tout particulièrement aux petites entreprises et à l'économie informelle. Ces normes ont été approuvées à l'échelle internationale et de manière tripartite, fournissant ainsi des solutions consensuelles.

⁹ Voir https://www.ilo.org/employment/units/emp-invest/informal-economy/WCMS_446699/lang-fr/index.htm

¹⁰ Voir <https://www.ilo.org/global/topics/employment-promotion/recovery-and-reconstruction/lang-fr/index.htm> et https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:R205.

► Annexes

► Tableau A1. L'emploi dans les pays où les lieux de travail sont fermés (au 1^{er} avril 2020)

Référence aux pays appliquant des mesures de fermeture recommandée ou obligatoire des lieux de travail.

	Personnes employées dans des pays avec fermeture des lieux de travail (en millions)	Part des personnes employées dans des pays avec fermeture des lieux de travail (en %)	Employeurs dans des pays avec fermeture des lieux de travail (en millions)	Part des employeurs dans des pays avec fermeture des lieux de travail (en %)	Travailleurs indépendants dans des pays avec fermeture des lieux de travail (en millions)	Part des travailleurs indépendants dans des pays avec fermeture des lieux de travail (en %)
Monde	2 259	68	71	82	740	66
Pays à faible revenu	75	25	2	31	40	27
Pays à revenu intermédiaire inférieur	1 119	98	32	100	540	97
Pays à revenu intermédiaire supérieur	502	39	19	62	115	31
Pays à revenu élevé	563	96	19	96	44	94
Afrique	265	56	11	77	117	51
Amériques	460	98	17	98	87	95
Asie et Pacifique	1 092	57	29	71	486	65
Etats arabes	49	89	1	76	4	69
Europe et Asie centrale	393	95	13	96	45	94
Etats arabes	1 092	57	29	71	486	65
Monde hors Chine	2 259	88	71	93	740	84

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019, et «The Oxford COVID-19 Government response Tracker»

► Tableau A2. Travailleurs de l'économie informelle vivant dans des pays où existent une fermeture obligatoire des lieux de travail et/ou des mesures de confinement total, partiel ou faible

	Fermeture (obligatoire) des lieux de travail		Confinement Total ¹	Confinement Partiel ¹	
	Travailleurs informels vivant dans des pays avec fermeture des lieux de travail (en millions)	Part des travailleurs informels vivant dans des pays avec fermeture des lieux de travail (en %)	Travailleurs informels (en millions)	Travailleurs informels (en millions)	Pourcentage de travailleurs informels vivant dans des pays avec confinement total ou partiel (en %)
Monde	1 274	64	1 082	304	67
Pays à faible revenu	69	27	67	50	46
Pays à revenu intermédiaire inférieur	878	90	831	85	94
Pays à revenu intermédiaire supérieur	250	35	143	124	37
Pays à revenu élevé	76	65	40	45	72
Afrique	180	46	164	101	68
Amériques	177	93	122	63	97
Asie et Pacifique	827	61	752	77	62
Etats arabes	16	53	16	0	53
Europe et Asie centrale	73	73	28	62	90

¹ Mesure de confinement utilisée pour la deuxième série d'indicateurs: nombre et pourcentage de travailleurs de l'économie informelle concernés et diminution du revenu du travail. Classification en «confinement total», «confinement partiel» et «confinement faible». **Confinement total:** ce sont les pays qui ont pris trois mesures, à savoir a) fermeture obligatoire du lieu de travail, c) contrôle obligatoire des déplacements internes (c.à.d. restriction de la circulation interne des citoyens); et b) arrêt recommandé ou obligatoire des transports publics. **Confinement partiel:** au moins l'une des trois mesures est prise à titre obligatoire. **Confinement faible:** le pays n'a pris aucune des trois mesures sélectionnées à titre obligatoire.

Note: Estimations basées sur l'analyse des données d'enquêtes nationales de main-d'œuvre réalisées dans 129 pays représentant 90 pour cent de l'emploi mondial; extrapolées pour l'emploi total de 2020 et par secteur.

► **Tableau A3. Nombre et pourcentage de travailleurs informels, y compris ceux qui sont gravement affectés, par niveau de risque associé aux secteurs et par taille d'entreprises**

	Impact de la crise sur la production économique ¹					
	Risque élevé	Risque moyen à élevé	Risque moyen	Risque moyen-faible	Risque faible	Total
Monde						
Emploi total (en millions)	1 245	384	331	880	484	3 324
Emploi informel (en millions), dont:	712	213	213	795	128	2 060
– Travailleurs indépendants (en %)	43	44	43	57	12	47
– 2 à 9 employés (en %)	26	31	28	31	22	28
– 10 à 49 (en %)	10	6	11	4	11	7
– Plus de 50 (en %)	22	19	18	8	56	18
Travailleurs informels hautement affectés	626	194	176	515	54	1564
Hautement affectés (%)	88	91	83	65	42	76
Revenu élevé						
Emploi total (en millions)	256	87	70	16	159	587
Emploi informel (en millions), dont:	54	17	14	8	24	117
– Travailleurs indépendants (en %)	31	36	43	53	13	31
– 2 à 9 employés (en %)	36	31	29	22	25	31
– 10 à 49 (en %)	9	7	5	2	10	8
– Plus de 50 (en %)	24	26	24	24	51	30
Travailleurs informels hautement affectés	44	14	12	5	10	86
Hautement affectés (%)	81	82	86	66	43	73
Revenu intermédiaire supérieur						
Emploi total (en millions)	560	151	121	265	202	1 298
Emploi informel (en millions), dont:	303	73	78	207	56	716
– Travailleurs indépendants (en %)	30	34	16	39	11	30
– 2 à 9 employés (en %)	26	24	38	34	15	28
– 10 à 49 (en %)	17	13	25	12	10	16
– Plus de 50 (en %)	27	29	21	15	64	26
Travailleurs informels hautement affectés	182	49	46	109	9	395
Hautement affectés (%)	60	68	59	53	17	55
Revenu intermédiaire inférieur						
Emploi total (en millions)	369	123	125	425	107	1 149
Emploi informel (en millions), dont:	306	103	108	413	41	971
– Travailleurs indépendants (en %)	37	41	62	68	14	49
– 2 à 9 employés (en %)	42	20	20	26	29	29

- 10 à 49 (en %)	19	20	3	0	11	11
- Plus de 50 (en %)	2	20	16	6	46	10
Travailleurs informels hautement affectés	304	102	107	379	22	914
Hautement affectés (%)	99	99	98	92	55	94
Revenu faible						
Emploi total (en millions)	60	24	15	175	17	291
Emploi informel (en millions), dont:	48	20	12	168	8	256
- Travailleurs indépendants (en %)	63	38	44	57	9	52
- 2 à 9 employés (en %)	22	44	36	37	18	34
- 10 à 49 (en %)	4	4	8	2	14	4
- Plus de 50 (en %)	11	13	12	4	60	9
Travailleurs informels hautement affectés	44	18	10	123	2	197
Hautement affectés (%)	91	88	85	73	24	77

1 Les groupes de secteurs classés en fonction de l'impact de la crise sur la production économique suivent la classification présentée dans le tableau 1.

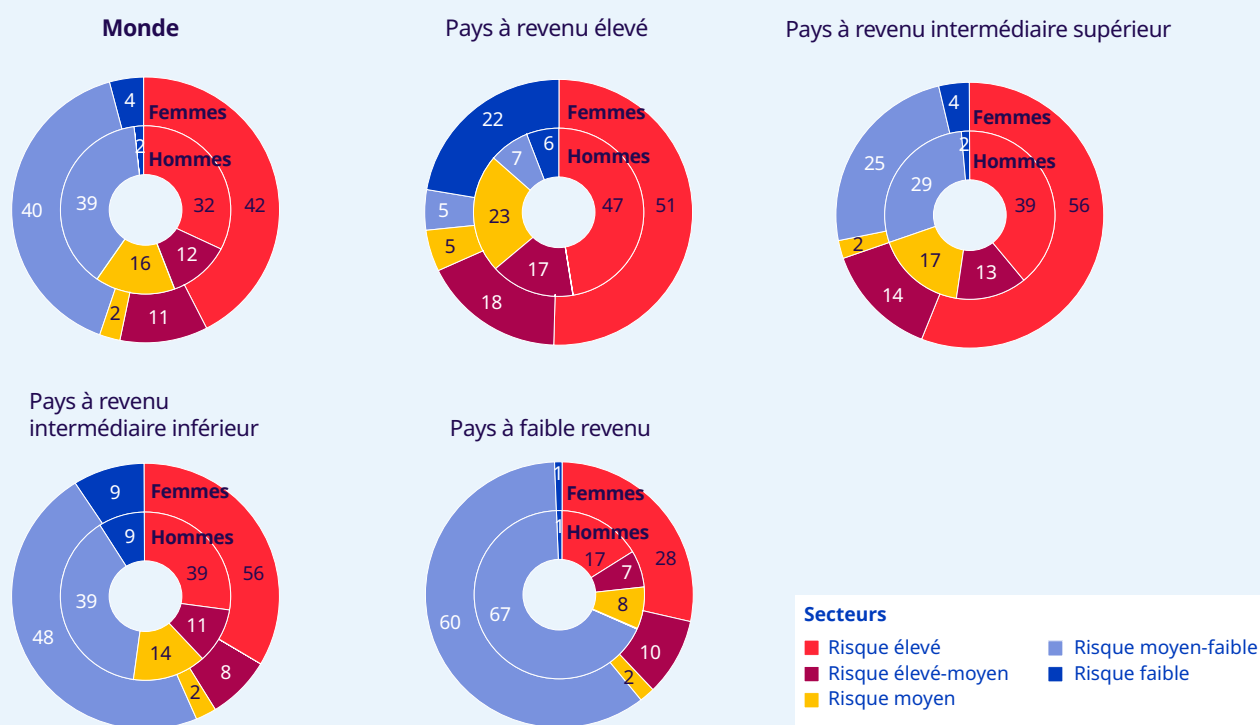
Note: Calculs basés sur l'analyse des données d'enquêtes nationales auprès des ménages dans 129 pays représentant 90 pour cent de l'emploi mondial; extrapolés pour l'emploi total de 2020 et par secteur.

► **Figure A1. Composition de l'emploi total dans les secteurs définis par leur niveau de risque, l'emploi formel et informel et la taille de l'entreprise (monde et groupes de revenu des pays)**



Note: Calculs basés sur l'analyse des données d'enquêtes nationales auprès des ménages dans 129 pays représentant 90 pour cent de l'emploi mondial. Les groupes de secteurs classés en fonction de l'impact de la crise sur la production économique suivent la classification présentée dans le tableau 1.

► **Figure A2. Différences entre les sexes de l'impact de la crise sur l'économie informelle: les femmes sont surreprésentées dans les secteurs à risque élevé**



Note: Calculs basés sur l'analyse des données d'enquêtes nationales auprès des ménages dans 129 pays représentant 90 pour cent de l'emploi mondial. Les groupes de secteurs classés en fonction de l'impact de la crise sur la production économique suivent la classification présentée dans le tableau 1.

► Annexe technique 1.

Le modèle de prévision immédiate du BIT

Le BIT a continué de suivre les effets de la crise du COVID-19 sur le marché du travail grâce à son modèle de «prévision immédiate» (*nowcasting* en anglais). Il s'agit d'une prévision statistique basée sur des données qui fournit une mesure en temps réel de l'état du marché du travail, en s'appuyant sur des données économiques et du marché du travail en temps réel. Cela signifie que nous ne définissons pas explicitement un scénario de l'évolution de la crise mais que nous laissons les données en temps réel définir implicitement ce scénario.

La variable cible du modèle de prévision immédiate du BIT, ce sont les heures de travail et plus précisément la baisse des heures travaillées qui peut être attribuée à l'épidémie de COVID-19. Pour estimer cette baisse, nous établissons une période de référence fixe qui sert de base de référence: le quatrième trimestre 2019 – ajusté des variations saisonnières. Le modèle statistique produit une estimation de la diminution des heures travaillées au cours des premier et deuxième trimestres 2020 par rapport à la base de référence fixe. Ainsi, les chiffres communiqués ne doivent pas être interprétés comme un taux de croissance trimestriel ou interannuel.

Pour cette édition de l'Observatoire, l'information disponible pour suivre l'évolution du marché du travail a considérablement augmenté. Plus particulièrement, les sources de données suivantes ont été ajoutées au modèle: données d'enquêtes sur la main-d'œuvre pour le premier trimestre 2020, données administratives sur le marché du travail – comme le chômage déclaré – pour le mois de mars, et les données actualisées des téléphones mobiles issues des *Mobility reports* de Google. En outre, trois semaines de données sont désormais disponibles pour le deuxième trimestre et ont été utilisées dans ces estimations. Il s'agit notamment des données des Google Trends, des données de l'indice de rigueur des mesures de confinement de l'université d'Oxford (Oxford Stringency Index data) et des données sur l'incidence du COVID-19. L'exercice de modélisation lui-même est réalisé sur une période de plusieurs jours. Les résultats ont été finalisés le 22 avril, tandis que la dernière mise à jour des données datait de la période du 16 au 20 avril, en fonction de la source.

Dans l'exercice de prévision immédiate directe, pour intégrer cette plus grande quantité d'informations, nous avons utilisé l'analyse en composantes principales (ACP) pour modéliser la relation de ces variables avec les heures travaillées. Sur la base des données en temps réel disponibles, nous estimons la relation statistique historique entre ces indicateurs et les heures travaillées, et utilisons les coefficients qui en résultent pour prédire la réaction des heures travaillées, compte tenu des dernières observations des indicateurs de prévision immédiate. Nous évaluons plusieurs relations candidates en fonction de leur précision de prédiction pour construire une prévision immédiate en moyenne pondérée. Cette approche directe est utilisée pour 33 pays pour lesquels nous disposons d'indicateurs pertinents. Pour 5 pays, les données d'entrée pour la prévision immédiate étaient disponibles mais pas la variable cible elle-même, à savoir les heures travaillées. Dans ces cas-là, nous avons utilisé des coefficients estimés à partir d'un panel de pays pour produire une estimation.

Pour les autres pays, nous appliquons une approche indirecte, par laquelle nous extrapolons les heures perdues relativement aux pays disposant de prévisions immédiates directes. La base de cette extrapolation, ce sont la baisse de la mobilité observée à partir des *Mobility reports* de Google¹¹ et l'indice de rigueur des mesures de confinement pour lutter contre le COVID-19 publié par l'université d'Oxford, puisque les pays affichant des baisses comparables de la mobilité et des restrictions aussi rigoureuses enregistrent probablement un impact similaire sur les heures travaillées. À partir des *Mobility reports* de Google, on utilise une moyenne des indices du lieu de travail, du commerce de détail et des loisirs. Les indices de rigueur et de mobilité sont combinés en une variable unique¹² par ACP. De plus, pour les pays sans données sur les restrictions, nous utilisons les données de mobilité si elles sont disponibles, et ensuite l'incidence actualisée de la pandémie de COVID-19 dans chaque pays pour extrapoler l'impact sur les heures. Comme les pays ne procèdent pas tous de la même manière pour effectuer le décompte des cas, nous utilisons le concept plus homogène des patients décédés comme variable approximative de l'extension de la

11 L'ajout de cette variable permet de renforcer l'extrapolation des résultats pour les pays dont les données sont plus limitées, en utilisant les *Mobility Reports* de Google parallèlement à l'Oxford Stringency Index, afin de tenir compte de l'application différenciée des mesures de confinement. La variable ne couvre que partiellement le premier trimestre, c'est pourquoi nous utilisons seulement les données de rigueur et d'incidence du COVID-19 pour les estimations du premier trimestre. La source des données peut être consultée à l'adresse <https://www.google.com/covid19/mobility/>.

12 Les observations manquantes sur la mobilité sont imputées sur la base de la rigueur.

pandémie. Nous calculons la variable à une fréquence mensuelle équivalente, mais les données sont mises à jour quotidiennement. Notre source est le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies. Enfin, pour un petit nombre de pays pour lesquels aucune donnée n'est disponible au moment de l'estimation, nous utilisons la moyenne régionale pour imputer la variable cible. Le tableau ci-dessous résume les informations et l'approche statistique utilisées pour estimer la variable cible pour chaque pays ou territoire.

Vu le caractère exceptionnel de la situation, y compris la rareté des données pertinentes, les estimations sont sujettes à un fort degré d'incertitude. La pandémie de COVID-19 a créé un choc sans précédent pour le marché du travail qu'il est difficile de mesurer en établissant une comparaison avec les données historiques. De plus, au moment de l'estimation, les séries chronologiques cohérentes d'indicateurs de haute fréquence facilement disponibles en temps et en heure sont encore relativement rares. Ces limites se traduisent par un fort degré global d'incertitude. Pour ces raisons, les estimations feront l'objet de mises à jours et de révisions régulières.

Approche	Données utilisées	Modèle	Zone de référence
Prévision immédiate	Données de haute fréquence, y compris: données des enquêtes sur la main-d'œuvre, données du registre administratif sur le marché du travail, indices PMI (pays ou groupe), Google Trends, enquêtes sur la confiance des consommateurs et des entreprises	U-midas/ Régression des données de panel ACP pour l'agrégation de données	Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chypre, Corée (République de), Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Mexique, Monténégro, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Thaïlande, Turquie.
Extrapolation basée sur des données de haute fréquence du marché du travail	Données de haute fréquence, y compris: données du registre administratif sur le marché du travail, indices PMI (pays ou groupe), Google Trends, enquêtes sur la confiance des consommateurs et des entreprises	U-midas/ Régression des données de panel/Régression groupée ACP pour l'agrégation de données	Albanie, Chine, Japon, Luxembourg, Suisse
Extrapolation basée sur la mobilité et les mesures de confinement	<i>Mobility reports</i> de Google (deuxième trimestre seulement) et/ou rigueur du confinement	Régression groupée par trimestre ACP pour l'agrégation des données	Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Angola, Arabie saoudite, Australie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bolivie (Etat plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cabo Verde, Chili, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, République dominicaine, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Eswatini, Fidji, Gabon, Gambie, Géorgie, Guam, Ghana, Guatemala, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hong-kong (Chine), Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Islande, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, République démocratique populaire lao, Liban, Lesotho, Libye, Macao (Chine), Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mongolie, Moldova (République de), Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Porto Rico, Qatar, République démocratique du Congo, Roumanie, Fédération de Russie, Rwanda, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, République arabe syrienne, Tadjikistan, République-Unie de Tanzanie, Tchad, Tchèque, Territoire palestinien occupé, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

Extrapolation basée sur l'incidence du COVID-19	Variable approximative de l'incidence du COVID-19 Sous-région détaillée	Régression groupée par trimestre	Arménie, Bhoutan, République centrafricaine, Congo, Erythrée, Ethiopie, Guinée, Guinée équatoriale, Îles Vierges des États-Unis, Libéria, Maldives, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Somalie, Surinam, Timor-Leste.
Extrapolation basée sur la région	Sous-région détaillée	Régression groupée par trimestre	Comores, Corée (République populaire démocratique de), Îles anglo-normandes, Îles Salomon, Sahara occidental, Samoa, Tonga, Turkménistan, Vanuatu.

Note: (1) Les zones de référence incluses correspondent aux territoires pour lesquels le BIT produit des estimations modélisées. 2) Un pays est classé en fonction du type d'approche utilisée pour le deuxième trimestre. 3) Les résultats de l'étude d'Alexander Bick et Adam Blandin (intitulée *Real Time Labor Market Estimates During the 2020 Coronavirus Outbreak*, document de travail, 2020) sont utilisés pour calculer la baisse en heures pour le mois d'avril aux États-Unis. Compte tenu de la corrélation de l'activité économique de la Suisse avec la zone euro, l'indice des directeurs d'achats (PMI) de cette dernière est utilisé pour extrapoler la perte en heures. Enfin, pour modéliser l'impact pour la Chine au cours du premier trimestre 2020, on utilise la variable indépendante de la régression (heures perdues) et le Google Trends index pour les pays qui sont disponibles pour le deuxième trimestre dans la régression qui extrapole le résultat pour le pays. L'objectif de cet exercice est de tenir compte du fait que l'extrapolation doit être effectuée au cours d'un trimestre où, en moyenne, le pays cible est affecté de manière exceptionnellement forte.

Zone de référence	Période	Equivalents plein temps (40 heures par semaine)	Equivalents plein temps (48 heures par semaine)	Pourcentage d'heures perdues
Monde	2020Q1	160 000 000	130 000 000	4,5
Monde	2020Q2	365 000 000	305 000 000	10,5
Monde: faible revenu	2020Q1	4 000 000	4 000 000	1,6
Monde: faible revenu	2020Q2	24 000 000	20 000 000	8,8
Monde: revenu intermédiaire inférieur	2020Q1	23 000 000	19 000 000	1,9
Monde: revenu intermédiaire inférieur	2020Q2	155 000 000	130 000 000	12,5
Monde: revenu intermédiaire supérieur	2020Q1	120 000 000	100 000 000	8,6
Monde: revenu intermédiaire supérieur	2020Q2	125 000 000	105 000 000	8,7
Monde: revenu élevé	2020Q1	9 000 000	7 000 000	1,6
Monde: revenu élevé	2020Q2	65 000 000	55 000 000	11,6
Afrique	2020Q1	7 000 000	6 000 000	1,6
Afrique	2020Q2	44 000 000	37 000 000	9,6
Amérique centrale	2020Q1	1 000 000	1 000 000	1,5
Amérique centrale	2020Q2	9 000 000	8 000 000	10,5
Amérique du Nord	2020Q1	2 000 000	2 000 000	1,1
Amérique du Nord	2020Q2	27 000 000	22 000 000	16,2
Amérique du Nord: revenu élevé	2020Q1	2 000 000	2 000 000	1,1
Amérique du Nord: revenu élevé	2020Q2	27 000 000	22 000 000	16,2
Amérique du Sud	2020Q1	3 000 000	2 000 000	1,4
Amérique du Sud	2020Q2	20 000 000	16 000 000	10,3
Amérique latine et Caraïbes	2020Q1	4 000 000	4 000 000	1,5
Amérique latine et Caraïbes	2020Q2	31 000 000	25 000 000	10,3
Amériques	2020Q1	6 000 000	5 000 000	1,3

Amériques	2020Q2	55 000 000	48 000 000	12,4
Amériques: revenu élevé	2020Q1	2 000 000	2 000 000	1,1
Amériques: revenu élevé	2020Q2	28 000 000	23 000 000	15,8
Asie centrale et occidentale	2020Q1	1 000 000	1 000 000	1,7
Asie centrale et occidentale	2020Q2	8 000 000	7 000 000	10,9
Asie de l'Est	2020Q1	115 000 000	95 000 000	11,6
Asie de l'Est	2020Q2	70 000 000	60 000 000	7,2
Asie de l'Est: revenu élevé	2020Q1	1 000 000	1 000 000	0,6
Asie de l'Est: revenu élevé	2020Q2	3 000 000	3 000 000	2,9
Asie et Pacifique	2020Q1	135 000 000	115 000 000	6,5
Asie et Pacifique	2020Q2	210 000 000	175 000 000	10,0
Asie et Pacifique: revenu élevé	2020Q1	1 000 000	1 000 000	0,7
Asie et Pacifique: revenu élevé	2020Q2	5 000 000	4 000 000	3,8
Asie occidentale	2020Q1	1 000 000	1 000 000	1,7
Asie occidentale	2020Q2	5 000 000	4 000 000	11,1
Etats arabes	2020Q1	1 000 000	1 000 000	1,8
Etats arabes	2020Q2	8 000 000	6 000 000	10,3
Europe de l'Ouest	2020Q1	2 000 000	2 000 000	2,3
Europe de l'Ouest	2020Q2	10 000 000	8 000 000	11,9
Europe du Nord	2020Q1	1 000 000	1 000 000	1,7
Europe du Nord	2020Q2	5 000 000	5 000 000	11,7
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest	2020Q1	5 000 000	4 000 000	2,5
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest	2020Q2	25 000 000	20 000 000	13,1
Europe du Sud	2020Q1	2 000 000	2 000 000	3,3
Europe du Sud	2020Q2	9 000 000	8 000 000	15,9
Europe et Asie centrale	2020Q1	8 000 000	6 000 000	1,9
Europe et Asie centrale	2020Q2	47 000 000	39 000 000	11,8
Europe et Asie centrale: revenu élevé	2020Q1	5 000 000	4 000 000	2,4
Europe et Asie centrale: revenu élevé	2020Q2	27 000 000	23 000 000	12,7
BRICS	2020Q1	125 000 000	105 000 000	8,1
BRICS	2020Q2	165 000 000	135 000 000	10,4

Note: Les chiffres supérieurs à 50 millions sont arrondis aux 5 millions les plus proches, les chiffres inférieurs à ce seuil sont arrondis au million le plus proche. Les pertes d'emploi en équivalent plein temps sont présentées pour illustrer l'ampleur des estimations des heures perdues. Elles s'interprètent comme l'estimation des réductions des heures de travail, si ces réductions étaient supportées exclusivement et intégralement par un sous-ensemble de travailleurs à plein temps et que le reste des travailleurs ne subissait aucune réduction d'heures. Les chiffres ne doivent pas être interprétés comme le nombre d'emplois effectivement perdus, ni comme une hausse du

► Annexe technique 2.

Estimation des effets de la pandémie de COVID-19 sur l'emploi et le revenu du travail pour les travailleurs informels

Les travailleurs de l'économie informelle sont susceptibles de souffrir de manière disproportionnée des effets néfastes des mesures de confinement ou de distanciation sociale associées au COVID-19. Nous quantifions ces effets sur l'emploi (*nombre de travailleurs de l'économie informelle vivant dans des pays concernés par la fermeture des lieux de travail*¹³ et *nombre de travailleurs hautement affectés dans l'économie informelle*) et sur le revenu des travailleurs (*évolution du revenu mensuel médian du travail chez les travailleurs informels et évolution du taux de pauvreté relative*). La procédure suivante a été utilisée pour l'estimation.

En utilisant «The Oxford COVID-19 Government Response Tracker»¹⁴ concernant le confinement dans le monde, nous estimons la part des travailleurs qui sont le plus susceptibles d'être affectés par le confinement et les mesures associées. L'estimation est réalisée séparément pour les travailleurs non salariés – travailleurs indépendants/employeurs/travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale – et pour les travailleurs salariés informels en fonction de la taille de l'entreprise. Les statistiques sur la main-d'œuvre nationale (séries de microdonnées) sont utilisées comme sources principales pour cette estimation.

Ensuite, en utilisant le «degré de facteur de risque» attribué à chacun des 14 secteurs économiques dans *l'Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail – Deuxième édition*, nous estimons la distribution de ces différentes catégories de travailleurs dans les secteurs à risque. Plusieurs modifications sont introduites de manière à harmoniser ces données sectorielles avec les statistiques sur la main-d'œuvre nationale. La proportion de travailleurs informels considérés comme «gravement affectés» dépend des mesures de confinement, du fait de travailler dans les secteurs les plus à risque et, pour les secteurs moins exposés ou les mesures de confinement partiel, de la taille de l'entreprise. Cette proportion est la plus grande dans les situations de confinement total pour ceux qui travaillent dans les secteurs les plus durement touchés.

En combinant les 14 secteurs économiques et les trois types de pays selon la rigueur des mesures prises, on obtient un total de 42 cellules, et les effets sur l'emploi et le revenu du travail sont estimés pour chaque cellule.

Pour plus de détails, voir la note de synthèse du BIT (à paraître) consacrée à l'impact du COVID-19 sur l'économie informelle en chiffres, *Impact of the COVID 19 on the informal economy in numbers*.

13 Le premier indicateur suit la même méthodologie que celle utilisée pour l'emploi total tel qu'il est présenté dans les précédentes éditions de l'Observatoire de l'OIT, à partir de la même sélection de pays touchés par les fermetures d'entreprises (base de données d'Oxford, indicateur S2) et n'est pas concerné par la méthode présentée dans cette note.

14 Voir <https://www.bsg.ox.ac.uk/research/research-projects/coronavirus-government-response-tracker>.